



Déclaration du SNUipp-FSU 93 à la CAPD du 30 juin 2020

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

La CAPD de ce jour va statuer pour la 4^{ème} fois sur les promotions à la classe exceptionnelle, grade auquel la FSU et le SNUipp se sont opposés.

Nous revendiquons une revalorisation indiciaire pour tous les enseignants, une cadence unique d'avancement. Le SNUipp-FSU s'oppose à toute logique d'individualisation des rémunérations. Il refuse toute forme de politique managériale, basée sur les RDV de carrière où l'avis de l'IEN est prépondérant.

Le SNUipp-FSU s'oppose à la classe exceptionnelle, extrêmement inégalitaire et méritocratique dans sa nature et ses modalités d'accès, il mettra tout en œuvre pour que tous les collègues atteignent l'indice 1000 en exigeant la création d'échelons supplémentaires à la hors classe.

Un avancement à une véritable cadence unique pour tous permettrait de reconnaître l'engagement professionnel de toutes et tous au quotidien, quel que soit le poste occupé.

Pour cette campagne classe exceptionnelle 2020, nous constatons qu'il n'y a ni l'ancienneté dans l'échelon ni les avis littéraux des IEN dans le document transmis alors qu'ils étaient présents lors des précédentes campagnes.

Pour cette CAPD, nous vous demandons, à barème égal, afin de veiller à ne pas pénaliser les collègues les plus proches de la retraite, de départager les promouvables selon le critère de l'âge. Nous vous demandons également de prévoir une liste complémentaire de femmes et d'hommes afin de ne perdre aucune possibilité de promotion dans le cas où des collègues promus maintiendraient leur départ en retraite au 1^{er} septembre 2020.

Le SNUipp-FSU 93, fidèle à ses engagements et ses exigences d'équité et de transparence, s'implique de manière consciencieuse dans les travaux de cette CAPD.

Nous vous remercions de votre attention.